

DEPARTEMENT DE L'AUDE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE	SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS
	DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
<u>DOMAINE :</u>	Séance du Comité Syndical du 22 juillet 2021 à 18 heures 00
Domaine et Patrimoine	L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet à dix-huit heures
	Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois
<u>SOUS DOMAINE :</u>	
Limites séparatives	Légalement convoqué s'est rassemblé en assemblée ordinaire à la Halle aux Grains, 15 place de la République, 11400 Castelnaudary.
<u>OBJET :</u>	
Demande d'accès à l'espace écologique de Mirepoix	Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président du SMICTOM de l'Ouest Audois.
	<u>Présents :</u>
Le nombre de conseillers en service est de 40	ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, AVERSENG Jean-Luc, BACHARAN Max, BATIGNE Robert, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER Jean-Marc, FABRE Danielle, FABRE Jocelyne, GREFFIER Philippe, HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, PECH Bernard, PELISSIER Alain, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,
Rendue exécutoire	
	<u>Absents remplacés :</u>
Convocation du Comité en date du :	OURLIAC Jean-François par Mme MILLECAMP Evelyne
06 juillet 2021	MAERTEN Didier par KOPF Fabrice
	<u>Absents excusés :</u>
Affichage en date du :	ALRIC Didier, ASENSIO Brice, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU FAYET DE LA TOUR Eric, FRONT Gérard, LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PASSEMAR Aurélien, PEYRAS Benjamin, PUJOL Michel, POUSSIER Grégory, QUAGLIERI Jean-Pierre, SOLER Floréal, VIDAL Pierre, VIOLA André.
06 juillet 2021	ASENSIO Brice donne procuration à M. GREFFIER Philippe
	<u>Secrétaire de séance :</u> OURLIAC Christian
Date du comité syndical :	
22 juillet 2021	
Délibération n° 2021024	

Vu la demande du Maire de Plavilla : M. Francis ANDRIEU

**Contexte :**

Monsieur le Président expose : que les communes de :

- Plavilla : 114 habitants
- Ribouisse : 114 habitants
- Saint Gauderic 120 habitants

Pour un total de 348 habitants, vu la proximité de ces communes envers l'espace écologique de de Mirepoix.

Une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix sera mise en place.

**LE COMITE SYNDICAL**

**Ouï l'exposé de Monsieur le Président  
Après en avoir délibéré**

**Décide :**

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pour autoriser l'accès aux habitants de Plavilla, Ribouisse et Saint Gauderic à l'espace écologique de Mirepoix.

**Voix pour : 23**  
**Voix contre : 0**  
**Abstention : 0**

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.



Fendeille, le 22 juillet 2021

*Le Président,*

**Philippe GREFFIER**

